

FEDERATION SYNDICALE
des activités postales et
des télécommunications

25/27 rue des Envierges 75020 Paris

Tél. : 01 44 62 12 00

Fax : 01 44 62 12 34

Courriel : sudptt@sudptt.fr

Internet : www.sudptt.org

"5 piliers" : Cinq fois plus de restructurations !

**A
G
U
I
C
H
E
T
O
U
V
E
R
T**

Le projet de réorganisation du réseau des bureaux, le mal-intentionné "5 piliers", pose les fondations d'une nouvelle orientation dans laquelle la logique bancaire est la seule raison d'être. Comme à l'accoutumée, les dirigeants se soucient peu du contexte de travail et se contentent d'asséner l'ordre du toujours plus... avec toujours moins. En dévoilant les intentions fondamentales du 5^{ème} pilier («DET de demain»), à savoir un nouveau découpage des Terrains sur la base d'un regroupement des conseiller-es bancaires, La Banque Postale met sous pression l'ensemble des personnels, encadrement, COBAs et guichetier-es, dans une optique de prise définitive du pouvoir.

Les 5 piliers et la ligne guichet

Le "pilier 4" convertit le guichetier en acteur à part entière de la relation bancaire. La mise en place de ce pilier et de ses pseudos nouvelles activités (ouverture du livret A, vente de produits bancaires...), donne lieu à une charge de travail supplémentaire et une constante pression aux résultats.

L'exigence de la productivité à l'origine de toutes les restructurations, continue tambour battant. Les suppressions d'emplois semblent même s'intensifier afin de rendre LBP attractive. En cela, LBP en tant que maquignon du Réseau, compte réorganiser la présence postale en fonction du potentiel commercial du secteur du bureau de poste.

Une segmentation de la «clientèle», un tantinet discriminante, se met en place. Elle se traduit par : pour les portefeuilles bien garnis, des bureaux pour les «clients» patrimoniaux, pour les Pros des bureaux dédiés à leurs besoins... et pour les usagers "ordinaires" des bureaux ESC-I avec un maximum d'activités et services externalisés sur des automates et autres partenariats (La Conciergerie, APPUI, SOS Presta...).

Dans ce nouvel aménagement, la «personnalisation des bureaux», les effectifs vont devoir faire preuve «d'agilité» (aphorisme postal) mais surtout vont être revus à la baisse comme la variable d'ajustement.

Dans le modèle ESC-I, en implantant des îlots et uniquement des îlots, la flexibilité des organisations du travail devient la norme. Une flexibilité qui est entérinée par une accentuation de l'externalisation d'un nombre de plus en plus accru d'activités... au détriment des besoins de la population.

Mais, et c'est le but, tout ce millefeuille d'établissements devrait élever le rendement des profits, qui seront cannibalisés par une caste.



Entre la flexibilisation du travail, l'intensification des tâches et maintenant de nouvelles fusions de Terrains, la mise en place des "5 piliers" génère une dégradation des conditions de travail.

Les 5 piliers et la ligne bancaire.

Au delà de la refonte des portefeuilles et de leur bascule qui entraînent de multiples désagréments pour les «clients», il y a une nécessaire période d'adaption non négligeable pour les conseillers bancaires et les attendus métiers génèrent de nouvelles contraintes dans l'activité. Ainsi la vente par téléphone, 3^{ème} pilier, présenté comme un outil supplémentaire se révèle un moyen de pression sur les résultats car comptabilisé au même titre qu'un entretien en face à face.

Cette nouvelle modalité de travail s'inscrit en plus d'une charge de travail déjà énorme et intriduit des objectifs commerciaux supplémentaires. Ainsi le conseiller peut se trouver en injonction contradictoire : répondre à l'exigence de générer du chiffre et répondre au besoin des client-es.

Compétitivité et rigueur salariale...

Mais pas pour tout le monde !

Si les postier-es des bureaux de poste font les frais des choix stratégiques de La Poste, il est prévu aussi sur les DAST une vaste réorganisation avec à la clé 15 % de l'effectif qui saute sur deux ans ! Cette dernière aura aussi des conséquences sur le Réseau.

Un régime de rigueur qui s'applique à toutes les branches de La Poste. Ce n'est pas un hasard, si dans le même temps l'accord "Un avenir pour chaque postier" a été soumis à la signature. Pas besoin de lire entre les lignes, il s'agit bien d'un vaste plan de reclassement pour les années 2015/2020.

Et dans le même temps, La Poste bénéficie du CICE (Crédit Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi), mesure gouvernementale pour que les entreprises investissent. Résultats des courses, La Poste a fermé des dizaines d'établissements, sur tous les secteurs ces deux dernières années ! Faut-il le rappeler, l'entreprise a touché 300 millions d'euros pour 2014 !

Enfin, côté porte-monnaie, c'est toujours la ceinture pour le personnel puisque les négociations salariales ont débouché sur des augmentations dérisoires pour 2015 : + 0,35 % !

A comparer avec les salaires des 25 cadres les mieux payés de La Banque Postale qui ont augmenté de 43,4 % depuis 2009 (selon la Cour des Comptes).

La mise en place des "5 piliers" se fait dans un contexte de pressions permanentes. Les pratiques de classement sont utilisées de manière récurrente. La présence de tableaux comparatifs, de grilles de performance par «collaborateurs» sont monnaies courantes dans la conduite de la ligne bancaire.

Leur utilisation dans un système de forte compétition n'a d'objectif que de

stigmatiser certain-es vendeurs, les culpabiliser et, pour finir, de fragiliser les individus qui y sont soumis.

Malgré des discours rassurants, les effets et les pratiques du benchmark sont bien réels.



Et de conclure sur une nouvelle refonte des Terrains : «DET de demain»... le 5^{ème} pilier !

Le projet de réorganisation, les "5 piliers", s'est mis en place simultanément à la course à la productivité (suppression d'emplois) qui sevit depuis des années.

Le dernier étage de cette restructuration : le "bien nommé" «DET : les clés de la réussite», a pour objectif de refondre les Terrains, pardon des Secteurs, en instituant de nouvelles fusions. Le projet prévoit un nouveau modèle d'organisation fondé sur un regroupement des conseiller-es bancaires : de 3 à 8 Cobas par Terrain/Secteur. Les nouveaux Terrain/Secteurs auront une nouvelle organisation hiérarchique : un DET épaulé par un Responsable Développement Bancaire, et/ou un Responsable Espace Commercial, et/ou un Responsable Exploitation.

Bien entendu, ce jeu de chaises musicales est la partie émergée de l'iceberg. Probablement une partie qui fondra rapidement sous les coups des diktats de La Banque Postale. En tout cas ce ne sera pas sans conséquence sur les effectifs. En effet qui dit nouvelle fusion de Terrain en Secteur, dit mutualisation des agents des bureaux y compris des Moyens de Remplacement Mutualisés. En ligne de mire, toujours la masse salariale et le coût qu'elle représente.

SUD appelle tous les postier-es à faire grève le 9 avril, contre la politique d'austérité gouvernementale.

Cette orientation inique impose un gel des salaires, sauf pour une infime minorité, et dans le même temps les entreprises touchent du crédit d'impôt qui reste dans la poche des patrons !

Toutes et tous dans la rue le 9 avril !